

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le 11 avril, le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 avril, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Michel ABRAHAM, Maire.

Sont présents :

Mesdames Annie Beninca, Myriam Linster, Bernadette Hellequin, Martine Bouyssounouse, Monsieur Denis Sargeret, 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur Eric Dychus, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Monsieur Richard Jouanneau, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Messieurs Stéphane Petithomme, Jacques Peltzer, Alix Duchesne, formant la majorité des membres.

Le secrétaire de séance est Monsieur Eric DYCHUS.

### **1/ Lecture du procès-verbal de la séance du 21 mars 2008**

### **2/ Compte rendu des différentes réunions des élus**

#### **A/ Syndicats**

- Madame Bernadette Hellequin fait part d'un projet de construction d'un gymnase à Vigny puis nous informe des résultats de l'élection au Syndicat des Collèges Hautiers et Vigny.
- Madame Martine Bouyssounouse nous donne un compte rendu de la réunion concernant le SIMVO : celui ci ne perçoit plus de subvention de la DRAC ce qui occasionne un déficit de 52000 euros, une solution a été proposé, se tourner vers le Conseil Général et faire participer chaque antenne financièrement mais cela aura d'infimes retombées sur les petites communes.

Il existe également un projet de construction d'une école de musique qui serait financé par le SIMVO.

#### **B/ Communauté de Communes des 3 vallées**

- Monsieur Michel Abraham donne les résultats de l'élection au sein de la communauté de communes à savoir :
  1. Président :Monsieur Max Levesque, Maire d'Ableige,
  2. 1<sup>er</sup> Vice-Président : Monsieur Michel Abraham, Maire de Théméricourt
  3. 2<sup>ème</sup> Vice Président : Monsieur Bernard Lorin, Maire de Longuesse

- Les Conseillers Municipaux élus pour représenter la commune de Théméricourt au sein des commissions de la Communauté de Communes sont les suivants :
  1. Commission Finance : Monsieur Michel Abraham
  2. Commission Seniors et Petite Enfance : Monsieur Richard Jouanneau
  3. Commission Voirie et développement économique : Messieurs Denis Sargeret et Eric Dychus
  4. Commission Communication : Messieurs Denis Sargeret et Eric Dychus
- Monsieur Michel Abraham nous fait part du budget prévisionnel qui a été établi et qui ne prend en compte que le "courant", en effet beaucoup de dépenses prévues au budget 2007 ont été reportées sur le budget 2008.
  1. Le budget est à surveiller en ce qui concerne la Commission Seniors et Petite Enfance.
  2. Un audit est en cours au niveau des différentes associations
  3. Une augmentation de l'imposition de 40 % est nécessaire pour l'équilibre du budget pour les différents postes engagés sans nouvel engagement sur 2008.
  4. Enfin un emprunt par tranche est en cours sur le TRASERR et une acquisition de terrain sur la commune d'Avernes avec obligation de le finaliser cette année.
- Commission petite enfance : afin de connaître les besoins et les attentes des personnes ayant des enfants de 0 à 10 ans, Monsieur Richard Jouanneau fait savoir qu'il souhaiterait organiser une réunion d'information sur les besoins des uns et des autres sur la commune, « Assistantes maternelles et parents ».

### **3/ Finances**

#### **A/ Compte administratif 2007 de la commune et Compte de gestion du comptable**

Le Conseil:

- délibérant sur le compte de gestion du comptable et sur le compte administratif du Maire pour l'exercice 2007,
- après s'être fait présenter les documents de l'exercice considéré, remarque la concordance des résultats de ces deux comptes aussi bien en dépenses et en recettes,

- donne acte au Maire de la présentation du compte administratif 2007 et approuve le compte de gestion du comptable.

Les vues d'ensemble sont ci-après annexées.

### **B/ Vote du taux des quatre taxes directes locales**

Le Maire, après lecture et informations sur budget prévisionnel 2008 qui ne nécessite par de liquidités complémentaires propose au Conseil la reconduction des taux antérieurs, à savoir :

- |                            |        |
|----------------------------|--------|
| 1. Taxe d'habitation :     | 4,30%  |
| 2. Taxe Foncier bâti :     | 5,10%  |
| 3. Taxe Foncier non bâti : | 27,60% |
| 4. Taxe Professionnelle :  | 8,60%  |

Le produit résultant des taux votés est de **58 617 €uros**.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve la reconduction des taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice 2008.

### **C/ Résultat de l'exercice 2007 et affectation sur l'exercice 2008**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel Abraham,

Après avoir entendu le résultat de l'exercice 2007 et constaté la concordance avec le compte de résultat du comptable,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2007,

Constatant que le résultat de l'exercice présente:

- |                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| - un excédent de fonctionnement de | <b>162 156,43 €uros,</b> |
| - un déficit d'investissement de   | <b>135 414,05 €uros,</b> |
| - un besoin de financement de      | <b>15 091,50 €uros,</b>  |

Décide d'affecter au budget primitif 2008 le résultat comme suit :

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| - Compte 1068 -Excédent de fonctionnement capitalisé- | <b>120 322,55 €uros</b> |
| - Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté-    | <b>41 833,88 €uros</b>  |

### **D/ Budget Primitif 2008**

Le Maire présente au Conseil le budget primitif 2008 de la commune.

Après étude, le budget est adopté à l'unanimité.

Les vues d'ensemble sont ci-après annexées.

#### **4/ Organisation du travail**

1. Les membres du Conseil Municipal souhaitent mettre en place un cahier de suivi pour chaque commission, qui sera géré par chaque responsable de Commission.
2. Monsieur Alix Duchesne propose de mettre à disposition une armoire forte afin de préserver les différentes archives municipales.
3. Les membres du Conseil Municipal souhaitent mettre en place une permanence en mairie le jeudi de 18h30 à 19h30 afin d'assurer une représentation auprès des administrés.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve cette disposition.

#### **5/ Délégation du Maire**

En cas d'empêchement, Monsieur Michel Abraham donne délégation de ses pouvoirs à  
Monsieur Denis Sargeret, 1<sup>er</sup> adjoint,  
Monsieur Eric Dychus, 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Monsieur Richard Jouanneau, 3<sup>ème</sup> adjoint,  
Pour tout ce qui concerne la signature de mandats et de titres, la validation de tout acte d'état civil.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve cette disposition.

#### **6/ Indemnités du Maire et des adjoints**

Conformément au code de Collectivités Territoriales (CGCT) et à l'issue du vote du Conseil Municipal le montant des indemnités est votée comme suit :

Pour le maire 6,79 % de l'indice brut 1015

Pour les adjoints aucune indemnité

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve cette disposition.

#### **7/ Divers**

- Les travaux sur la route de Vigny avancent, il y a eu un problème de concertation avec les riverains, en effet, certains foyers ont été visités par la société STPEE, détentrice du marché, d'autres non.

- Le mur du cimetière est en cours de réparation, le devis ayant été accepté par l'assurance du tiers.
- Une demande sera faite au SIEVA pour l'ouverture de l'eau au cimetière
- Concernant le local du Foyer Rural, il y aura une journée consacrée au nettoyage de printemps de l'ensemble des bâtiments et des salles. Merci de votre participation.
- L'état du mur du foyer rural mitoyen avec la maison de Mlle Marion GUILLARME a été vu par Messieurs Dychus, Petithomme et Peltzer.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve cette disposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00

La parole est donnée aux personnes présentes